

Licence de droit à distance. Oui mais, laquelle ?

Par **Adjugé-Vendu.**, le **13/03/2024** à **22:36**

Bonsoir, ?

Je me permets de reposer sur ce forum car j'ai besoin de vos précieux conseils pour réaliser mon rêve : devenir commissaire-priseur.

Actuellement, j'occupe un emploi à temps plein dans le support informatique avec des horaires de bureau classiques (8h-16h / 10h-18h). Mon objectif est de me reconverter en intégrant une licence de droit en parallèle de mon activité pro. Je compte étudier en bibliothèque dès la débauche.

Afin de réussir mon année et de concilier au mieux mes 2 activités, je recherche une formation spécifique répondant aux critères suivants :

Supports pédagogiques avec vidéos (format mp4) pré-enregistrés.

Regroupements obligatoires limités.

Cours déjà rédigés (point très important).

Suivi pédagogique optimal avec des corrections rapides de nos TD et des réponses rapides à nos questions.

Possibilité de poursuivre mes études vers un niveau supérieur.

Forte cohésion entre les étudiants.

Je vous remercie par avance pour vos témoignages et vos conseils.

Cordialement,

Par **Adjugé-Vendu.**, le **19/03/2024** à **22:46**

Pas de réponse... Mon objectif est-il trop ambitieux ?

Est-ce vraiment possible de devenir commissaire-priseur volontaire en suivant une formation à distance ?

Je commence à douter. Je cherche par ailleurs un emploi à temps partiel pour la rentrée prochaine. Si possible dans la fonction publique.

Par **Lorella**, le **20/03/2024** à **22:26**

Bonsoir,

Commissaire-priseur volontaire : ne croyez pas le devenir en une année.

Des infos ici sur la formation

<https://conseilmaisonsdevente.fr/fr/conditions-dacces>

<https://fr.indeed.com/conseils-carrieres/trouver-un-emploi/comment-devenir-commissaire-priseur>

Par **Floris22**, le **24/03/2024** à **20:29**

Bonjour

Et vous ne précisez pas votre cursus scolaire.